

1, 2, droits... La Convention Internationale des Droits de l'Enfant entre à l'école...



ARTICLE premier

Au sens de la présente Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt, en vertu de la législation qui lui est applicable.

Articles de la convention

La C.I.D.E. et les I.O.

La C.I.D.E. et la pédagogie coopérative

Cycle 1

Cycle 2

Cycle 3

Article 8
« Droit de l'enfant de préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales ».

Domaine : vivre ensemble. « Accueilli, intégré dans la société de la classe, l'enfant grandit tout en construisant sa personnalité au travers des relations qu'il noue avec les adultes qui l'entourent, comme avec ses camarades. Il affirme ainsi son identité et la fait reconnaître, tout en reconnaissant celle des autres.
L'enseignant propose « des situations permettant à l'enfant de s'affirmer comme une personne dotée d'une identité, de reconnaître son prénom, son nom ».

Education civique. « C'est à partir de la vie de la classe que l'enfant découvre les règles de la vie en société, les valeurs qui la fondent et fait l'apprentissage de sa propre responsabilité ».

Education civique. « L'éducation civique n'est pas une discipline à enseigner en tant que telle, isolément, mais ses principes fondamentaux doivent imprégner toutes les activités de l'école ».

Article 12
« L'enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ».

« Prise de conscience du devoir de respecter les autres et du droit au respect pour soi-même, dans l'identité, la personnalité, l'intégrité physique, les biens et l'expression de la pensée de chacun ».

« Sens de la dignité de la personne humaine, respect de l'intégrité physique. Respect de la liberté de conscience ».

Article 13
L'enfant a le droit à la liberté d'expression sous toutes ses formes.

Domaine : Vivre ensemble. « Mise en place de situations de dialogues collectifs sur de vrais problèmes à résoudre, sur de vrais sujets de discussion ».
Domaine : apprendre à parler et à construire son langage, s'initier au monde de l'écrit. « Apprentissage de la prise de parole dans une discussion, de l'écoute de l'autre, de la prise en considération de sa parole. » « Productions d'objets écrits associant le texte et l'image (albums) ».
Domaine : imaginer, sentir, créer. « La pratique des arts plastiques à l'école maternelle se fonde sur le désir qu'a l'enfant de regarder et de toucher, de faire et de réaliser ».
« Le théâtre et l'expression dramatique ont pour but de développer leur imagination, leur sensibilité et leur désir d'expression ».

Français. « La maîtrise de la langue conditionne toute réussite scolaire et constitue le fondement de l'insertion sociale et de la liberté de réflexion ».
« Les productions d'écrits avec leurs différentes fonctions (expression, communication, mise en mémoire) sont donc constamment présentes sous une forme ou une autre » (trace écrite d'une leçon dans toutes les disciplines).

Français. « Le maître multiplie les occasions de manier avec rigueur et pertinence, pour faciliter les activités de communication, d'expression et de création, une langue dont le fonctionnement sera bien maîtrisé ».
« Le maître met en place des situations dans lesquelles les élèves s'exercent à raconter, décrire, expliquer, questionner et justifier, commencer à argumenter ou exprimer des sentiments ».
« Les productions d'écrits sont nombreuses et de plus en plus conformes aux exigences d'organisation et de présentation ».
Education artistique. « Les arts plastiques impliquent à la fois invention et réalisation ».

Article 15
Droit de l'enfant à la liberté d'association

Education artistique. « Les élèves développent leurs capacités expressives, corporelles, relationnelles, verbales, sensibles et imaginatives ».

Article 17
Droit pour l'enfant d'accéder à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales...
Encouragement à la production et à la diffusion de livres pour enfants.

Domaine : découvrir le monde. « Dès son plus jeune âge, l'enfant est mis en présence d'un grand nombre d'images ». « Il est important de le préparer à recevoir cette abondance d'images ; il les perçoit d'abord en fonction de sa sensibilisation, de son histoire, de son milieu culturel ; il est amené progressivement à les percevoir en fonction de son intelligence, en s'exerçant à faire des choix ».
Domaine : s'initier au monde de l'écrit. « Découverte de l'imprimé sous toutes ses formes, en contexte puis hors contexte, interprétation avec l'aide de l'adulte ».
« Fréquentation assidue du coin lecture ou de la bibliothèque lors de moments de lecture en petits groupes ».

Education artistique. « Vivant dans un monde foisonnant d'images, qu'elles soient graphiques, photographiques, télévisuelles, cinématographiques ou numériques, les enfants s'en montrent grands amateurs. Prenant en compte cet état de fait, l'école a pour rôle de les accompagner dans la découverte, l'exploration, la compréhension et la production des images ».
Français. « Le monde de l'écrit est de plus en plus divers et les enfants y sont confrontés très tôt, hors de l'école comme dans la classe. Il convient de les habituer rapidement à discerner ses multiples aspects et fonctions pour mieux les identifier et accéder ainsi à leur compréhension ».

Education artistique. « Dans ce cycle, le travail sur l'image sera enrichi d'une dimension historique et de la notion de patrimoine ».
Français. « L'enseignant aidera les élèves à exploiter efficacement l'information dont il dispose pour accroître leurs connaissances et à établir une liaison entre les lectures effectuées hors de l'école et les activités de lecture en classe ; le recours aux livres empruntés ou consultés à la bibliothèque municipale, à la BCD ou à la bibliothèque de classe doit être étroitement relié au déroulement de séquences pédagogiques ».

☞ **Gestion de la coopérative par les enfants.**
☞ **Conseil d'enfants : chacun, dans la classe, parle en son nom de son vécu, de ses envies, de ses choix ; chacun reconnaît l'autre et est reconnu.**

☞ **Elections des délégués de classe.**
☞ **Prise en compte du rôle des délégués dans la vie scolaire.**

☞ **Journaux scolaires.**
☞ **Correspondance scolaire.**
☞ **Enquêtes.**
☞ **Rencontres et questionnement des représentants des institutions.**
☞ **Temps de parole : conseil, entretien, gestion des conflits...**
☞ **Mise en place d'un registre de communication dont l'adulte est le garant.**
☞ **Projet théâtral coopératif.**
☞ **Les écoles qui chantent.**

☞ **Coopérative scolaire OCCE : société d'enfants gérée par eux-mêmes avec l'aide de l'adulte = association de coopérateurs.**

☞ **Classes coopératives européennes.**
☞ **Echanges européens et internationaux.**
☞ **étamine : prix OCCE des jeunes auteurs.**
☞ **Festival vidéo scolaire OCCE de Strasbourg .**
☞ **Gestion financière de la coopérative pour réaliser des projets coopératifs :**
● **Abonnements à des journaux d'enfants.**
● **Achats de livres.**
● **Achats de matériels informatiques, audiovisuels,... collectifs.**
● **Etc...**
☞ **Site Internet OCCE.**
☞ **Relations et solidarité internationales.**

<p>Article 24</p> <p>Droit à la santé, à l'hygiène, à une bonne nutrition, à la prévention....</p>	<p>Domaine : découvrir le monde.</p> <p>« Sensibilisation aux problèmes d'hygiène et de consommation, éducation à la sécurité : approche concrète de l'hygiène et de l'alimentation (régularité des repas, composition,...) ; apprentissage des règles élémentaires d'hygiène ; prise de conscience des risques de la rue, de la route, de l'environnement familial (objets dangereux et produits toxiques), éducation aux conduites sauvegardant la sécurité, intégration de quelques règles élémentaires du code de la route ».</p>	<p>Découverte du monde.</p> <p>« le corps de l'enfant (notions simples de physiologie et d'anatomie) ; importance des règles de vie : hygiène (habitudes quotidiennes de propreté, d'alimentation, de sommeil, de rythme de vie) ».</p> <p>Education civique.</p> <p>« Mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité, de tenue et justification de celles-ci ».</p> <p>Education à la santé.</p> <p>« L'élève sera amené à agir en fonction d'un risque reconnu et apprécié ».</p>	<p>Sciences. « Les mouvements corporels dans le sport et le travail ; les fonctions de nutrition ; conséquences à court et à long terme de notre hygiène (actions bénéfiques ou nocives de nos comportements) ; principes simples de secourisme ».</p> <p>Education civique. «Sens de la responsabilité personnelle et collective face aux problèmes liés à la santé et à la protection qu'on lui doit ». « La vie démocratique ; protection des personnes et leur sécurité : la police, la gendarmerie, les pompiers ; la protection sociale et la solidarité ; la sécurité routière ; la sécurité domestique ».</p> <p>Education physique et sportive.</p> <p>«L'éducation physique conduit l'enfant à utiliser les ressources mises en œuvre pour organiser sa vie physique ».</p>	<p>☞ Préparation des séjours coopératifs autogérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Alimentation. ● Repos et sommeil. ● Hygiène. ● Etc... <p>☞ Partenariats : ANATEEP, Sécurité routière, Comité de Santé, administrations diverses (Police, Justice, ...).</p> <p>☞ Réflexion, avec les enfants, sur l'élaboration de l'emploi du temps.</p>
<p>Article 29</p> <p>Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans la mesure de ses potentialités....</p> <p>Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales...</p> <p>Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples....</p>	<p>Domaine : vivre ensemble. « L'enfant grandit tout en construisant sa personnalité à travers des relations qu'il noue avec les adultes qui l'entourent comme avec ses camarades ».</p> <p>« L'enfant devient un acteur dans la communauté scolaire : il y assume des responsabilités à sa mesure, il explique ses actions, il écoute le point de vue de l'autre. Il apprend à discuter des problèmes qui se posent dans la vie quotidienne ».</p> <p>....</p>	<p>....</p> <p>Education civique. « c'est à partir de la vie de la classe que l'enfant découvre les règles de la vie en société, les valeurs qui la fondent et fait l'apprentissage de sa propre responsabilité » ;</p> <p>« Prise de conscience des règles de la vie commune dans la classe et dans l'école. Initiation à la gestion de l'environnement, cadre de vie des hommes et bien commun de tous ».</p> <p>....</p>	<p>....</p> <p>Education civique. «L'enfant prend conscience de la responsabilité de chacun dans la société. Il réfléchit sur les valeurs relatives à la personne et sur les normes de la vie en commun ; il acquiert peu à peu de celles-ci une pratique raisonnée. Il apprend comment cherchent à se mettre en œuvre les principes démocratiques dans l'Europe qui se construit et dans l'ensemble du monde. Il acquiert la connaissance des institutions de la République dans ce nouveau contexte géopolitique.</p> <p>« Sens de la responsabilité »...</p> <p>....</p>	<p>☞ Construction de la citoyenneté.</p> <p>☞ Gestion de la coopérative de classe, d'école : l'argent appartient aux enfants.</p> <p>☞ Mise en œuvre de projets coopératifs de classe, d'école, personnel, à partir du vécu.</p> <p>☞ Prise de décision à partir du vécu de la classe, de l'école, et application de celle-ci.</p> <p>☞ Séjours et sorties autogérés.</p> <p>Participation de tous aux activités.</p> <p>☞ Mise en place et fonctionnement de la vie coopérative : devoir de rendre des comptes et droit de les demander.</p> <p>☞ Ecoles fleuries : L'élève, citoyen de la planète qui lui est confiée = éducation à l'écologie.</p>
<p>Article 31</p> <p>L'enfant a droit au repos, aux loisirs, à des activités récréatives et à la vie culturelle et artistique.</p>	<p>Domaine : découvrir le monde.</p> <p>«Observation et prise de conscience des rythmes de vie (rôle du sommeil, du repos)»</p> <p>Domaine vivre ensemble.</p> <p>« Jeux dans des situations spontanées ; jeux collectifs, jeux organisés » ;</p>	<p>Découverte du monde.</p> <p>«Importance des règles de vie : sommeil,... »</p> <p>Education physique et sportive.</p> <p>« Jeux traditionnels, jeux sportifs, jeux de mime, jeux dansés du patrimoine enfantine ».</p> <p>Education artistique et culturelle.</p>	<p>Sciences et technologie.</p> <p>« Conséquences à court et à long terme de notre hygiène (actions bénéfiques ou nocives de nos comportements) ».</p> <p>Education physique sportive.</p> <p>« Activités de pleine nature, activités collectives avec balle et ballon.</p> <p>Pratiques liées à la natation».</p>	<p>☞ La coopérative OCCE permet de gérer de l'argent à l'école (subventions, participations,...) et d'organiser avec et pour les enfants des activités de loisirs, culturelles et artistiques dans des conditions d'égalité : gratuité et solidarité financière, protection par un contrat d'assurance...</p> <p>☞ Correspondance : échanges « physiques » à dominante sportive.</p> <p>☞ Séjours coopératifs respectant les rythmes et les besoins de l'enfant.</p>

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant



Quelques repères

20 novembre 1989

Adoption de la Convention
par l'Assemblée Générale
des Nations-Unies.

2 septembre 1990

Entrée en vigueur de la
Convention dans le monde.

Ce texte, signé par la France,
le 26 janvier 1991, a été
soumis à l'approbation
du Parlement qui, par une
loi du 2 juillet 1990, en a
autorisé la ratification.

6 septembre 1990

Entrée en vigueur de la
Convention en France.

12 octobre 1990

Publication du texte de
la Convention au Journal
Officiel.

20 novembre 1998

A partir de cette date une
opération nationale est orga-
nisée, chaque année, par
l'OCCE (l'Office Central de
la Coopération à l'École)

Bibliographie :

Education à la citoyenneté

Liste établie par l'équipe «jeunesse» de la
Médiathèque de Bourges et le groupe
«Droits de l'enfant» de l'OCCE.

Publications OCCE

- **L'OCCE, une histoire d'avenir**
- **Animation & Education**
N° 102 : " Citoyen dès l'école maternelle "
N° 141 : " Le droit à l'enfance "
N° 103 : " Gestion des conflits "
N° 122 : " Relations enseignants / intervenants "
N° 148 : " La loi, réparation, sanction "

Publications UNESCO

- **Déclaration universelle des Droits de l'Homme**
- **Déclaration des Droits de l'Enfant :**
2 posters UNICEF
- "Découvre la Convention relative aux
Droits de l'Enfant"
- 10 pictogrammes
- **Sommaire de l'Encyclopédie des Droits de
l'Homme** (Fondation internationale des Droits de
l'Homme)
IV- Protection et mise en œuvre des Droits de
l'Homme
D- conditions particulièrement favorables à
la mise en œuvre et à la protection des
Droits de l'Homme
b) attitudes-p.28
V- Enseignement des Droits de l'Homme
A- les notions et les droits
a) concepts et principes fondamentaux-p.32

Revue

- **Revue Française de Pédagogie n° 94**
" Enseigner la Société, transmettre des valeurs "
(page 37 à 47)
La formation civique et l'éducation aux Droits de
l'Homme : une mission ancienne, des problèmes
permanents, un projet toujours actuel,
par François Audigier - INRP
- **Revue " Autrement ", n° 19**
Le civisme, vertu privée, d'utilité publique
Chapitre " Ca s'apprendrait à l'école ", pp. 156 à
165, par J. Geoffroy, IGEN
- **Le Monde de l'Education, n° 254**
Dossier " Civisme ", pp. 25 à 56
- **Le Monde de l'Education, n° 259**
Dossier " Autorité ", maître-élève pp. 40 à 50
- **Le Monde de l'Education, n° 270**
Dossier " Laïcité, un idéal à réinventer " ; quel-
le morale pour la laïcité ? pp.52-53
- **Le Magazine Littéraire**
Dossier " Les enjeux de la tolérance ",
pp. 16 à 68

Article

- **Article de Piaget :**
" Une éducation pour la paix est-elle possible ? "

Livres

- **Ap-prendre la parole**
L'oral aussi, ça s'apprend,
par Eveline Charmeux
(SEDRAP Education, BP 1365, Toulouse Cédex)
" ... depuis la maternelle jusqu'à la fin du collège, le
point des données théoriques sur l'oral, ainsi qu'une
démarche pédagogique et des contenus d'enseigne-
ment, organisés dans une progression... "
- **Parole étouffée ? Parole libérée**
Fondements et limites d'une pédagogie de l'oral,
par M. Wirthner, D. Martin, Ph. Perrenoud
(Delachaux et Niestle, 79 route d'Oron - CH-1000
Lausanne 21)
" ...L'oral ne s'enseigne guère. Pour favoriser son
développement, une seule voie / pratiquer la com-
munication en classe... apports théoriques... et
analyses d'expériences pédagogiques... "
- **Les chemins des savoirs en maternelle,**
par M. Libratti, Ch. Passerieux
(Chronique Sociale, 7 rue du Plat - 69002 Lyon)
" ... Comment engager les élèves à apprendre
ensemble, en les initiant à des valeurs de coopéra-
tion, de solidarité ? En quoi le langage, parce qu'il
est défricheur de sens, permet d'aller à la rencontre
des autres... pistes de réflexion, pratiques pédago-
giques et éducatives... "
- Enfants et guerres**
 - **Flon Flon et Musette.** Elzbieta. Ecole des Loisirs,
1993
 - **Le Vélo rose.** Jeanne Ashbe. Ecole des Loisirs,
2000 (Pastel)
 - **L'arbre aux corbeaux.** Stibane. Ecole des Loisirs
(Pastel)
- Enfants et travail**
 - **Le Travail des enfants : BTJ n° 428,** année 1997 -
PEMF
- Enfants sans abri**
 - **Petit gris.** Elzbieta. Ecole des Loisirs, 1995 -
(Pastel)
 - **Prince de la rue.** Dominique Mwankumi. Ecole
des Loisirs. 1999 (Archimède)
- Enfants - droits**
 - **C'est le droit des enfants.** Dominique Dimey -
Auvidis distribution, 1999 (disque compact)
- Enfants maltraités**
 - **Jérémy est maltraité.** Dominique de Saint Mars -
Calligram, 1997 (Ainsi va la vie)
- Enfants - Protection et assistance**
 - **Le petit livre pour dire non.** Dominique de Saint
Mars - Bayard Presse, 1995.
- Documentaires**
 - **Les Droits de l'Enfant expliqués aux 7-11 ans.**
Michel Pellaton - PEMF UNICEF, 1999
 - **C'est le droit des enfants !** Dominique Dimey -
Actes Sud Junior, 1999 (1 livre, 1 voix)
 - **Le premier livre de mes droits d'enfant.** Alain
Serres - Rue du Monde, 1999
 - **Les Droits de l'Enfant - PEMF n° 418,** 1996.
 - **Le grand livre des droits de l'enfant.** Alain
Serres - Rue du Monde, 1996

Connaître, promouvoir et appliquer la C.I.D.E, c'est lutter au
quotidien contre la passivité, les incivilités, la violence, l'intolé-
rance, le racisme... C'est, aussi, permettre à chacun de mieux vivre
dans une société plus fraternelle.